

---

# Etude de l'énoncé d'une épreuve écrite, dans le cadre de la didactique générale

Dominique Raulin\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Education Discours Apprentissage (EDA) – ED180 – 45 rue des saints-pères 75006 paris, France

## Résumé

L'objectif de cette communication est de montrer comment dans le cadre de la continuité didactique présente dans une classe entre les temps d'enseignement-apprentissage et ceux d'évaluation, des concepts de la didactique générale peuvent être utilisés par un professeur pour analyser la *qualité* de l'énoncé de l'épreuve qu'il a conçu pour ses élèves. Le cadre de cette recherche se limite aux disciplines scientifiques enseignées au collège. Au cours d'une situation d'évaluation formelle à support écrit, le processus évaluatif se développe à travers des interactions (évaluatives) entre le professeur et les élèves, et chaque élève, en fonction des particularités de la classe. L'énoncé de l'épreuve est le principal objet à partir duquel ces interactions se développent. Il est en effet conçu par le professeur et reçu par chaque élève, en fonction de la réalité de la classe : ce qui est enseigné (le curriculum réel pour le professeur, réalisé pour chaque élève), les règles locales mises en place (le contrat didactique tel qu'il est compris par le professeur, et par chaque élève), les travaux menés en classe (les tâches prescrites par le professeur et les activités développées par chaque élève). Ainsi ces trois déterminants (curriculum, contrat didactique, tâches), qui sont issus de la didactique générale, d'une part sont des outils dont dispose tout professeur pour lui permettre d'explicitier ses intentions évaluatives, et d'autre part leur perception par les élèves influence la performance réalisée par chacun d'entre eux, ayant éventuellement pour conséquences, des inférences évaluatives partiellement erronées.

**Mots-Clés:** situation d'évaluation formelle, énoncé d'épreuve, curriculum, contrat didactique, tâches prescrites

---

\*Intervenant